

Vu, lu et entendu aux Journées de la Recherche Porcine

Des stratégies vaccinales au secours de la santé intestinale des porcelets

L'illéite porcine est due à une bactérie intracellulaire *Lawsonia intracellularis* occasionnant une prolifération d'entérocytes immatures pouvant dégrader les performances des porcs en croissance, voire accroître leur mortalité dans les formes aiguës.

Fabien Larcher, vétérinaire Chêne Vert, relate ses observations menées dans un élevage utilisant la vaccination par voie intramusculaire en alternative à des traitements antibiotiques de l'illéite répétées en raison de récurrences lors de leur arrêt.

Vers la réduction de l'usage des antibiotiques

L'élevage commercial dans lequel les observations ont été faites est conduit en 10 bandes, avec environ 650 porcelets croisés Large White - Landrace - Piétrain sevrés à 21 jours toutes les deux semaines. Les porcelets sont régulièrement vaccinés contre le circovirus porcine de type 2 et contre *Mycoplasma hyopneumoniae*. Seules les truies sont vaccinées contre le SDRP (Syndrome dysgénésique et respiratoire porcine).

Le diagnostic de l'illéite avait été posé une première fois en 2014, puis à nouveau en 2018. Une vaccination par voie intramusculaire⁽¹⁾ a été associée à la vaccination déjà en place sans modifier la charge de travail de l'éleveur. En parallèle, un groupe était soigné en métaglyaxie avec des antibiotiques macrolides incorporés dans l'aliment.

Les observations montrent l'efficacité de cette vaccination, et le bilan économique est favorable au groupe vacciné, avec un retour sur investissement de 2,47. À l'issue de ce suivi, l'éleveur a pu s'orienter vers une production de porcs sans antibiotique.

Maîtriser les formes cliniques de l'illéite

Claudio Trombani, Breizhpig Scop, présente une autre série de résultats de ce nouveau vaccin inactif⁽²⁾, injectable par voie intramusculaire, dans un élevage naisseur-engraisseur de 260 truies, conduit en cinq bandes, avec un objectif de 46 mises bas par bande. L'élevage sévre environ 7800 porcelets de 21 jours par an. La mise en place de la vaccination avec le nouveau vaccin inactif



Les diarrhées de post-sevrage dues à *Escherichia coli* (*E. coli*) chez le porcelet sont un enjeu de santé animale.

injectable contre *Lawsonia intracellularis* a été contemporaine d'une amélioration de la croissance, de l'efficacité alimentaire et de la maîtrise des formes cliniques d'illéite. Ce vaccin a aidé l'éleveur à réussir sa démarche de déministration antibiotique, sans augmenter ni la charge de travail, ni même le nombre d'injections liées aux séances de vaccination des porcelets.

Vaccinations contre les diarrhées de post-sevrage

Dans 7 cas sur 10, les diarrhées de post-sevrage sont dues à des *E. coli* entérotoxigènes (ETEC) possédant les fimbriae F4 ou F18. L'autorisation de mise sur le marché (AMM) du vaccin Coliprotec F4/F18 du laboratoire Elanco précise qu'il permet de réduire l'incidence et l'excrétion des *E. coli* F4/F18 pathogènes.

Elanco présentait aux JRP une étude, réalisée en partenariat avec Omiris-INRAE et Hyovet, montrant l'évolution des prescriptions d'antibiotiques et les performances zootechniques avant et après la mise en place de la vaccination ont été observées dans 45 élevages naisseurs-engraisseurs français qui vaccinent les porcelets pour prévenir la colibacillose en post-sevrage.

Les données sur la prescription d'antibiotiques et sur les performances zootechniques ont été collectées six mois avant et six mois après le début de la vaccination (entre 2016 et 2019) à l'aide des gestions technico-économiques (GTE) et des prescriptions de médicaments vétérinaires.

Les résultats démontrent l'efficacité de la vaccination par voie orale contre *Escherichia coli* F4/F18, qui a permis de :

- réduire significativement l'exposition des animaux aux antibiotiques à visée digestive et notamment à la colistine en post-sevrage et sur la période sevrage-vente ;
- diminuer significativement le taux de mortalité sur la période sevrage-vente de l'ensemble des élevages et améliorer significativement le GMQ des élevages dont les performances zootechniques sont inférieures à la moyenne de référence du groupement, avant le début de la vaccination.

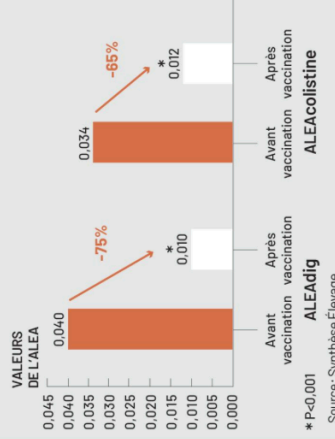
Les auteurs de l'étude concluent : « Après la mise en place de la vaccination Coliprotec F4/F18, l'exposition des animaux aux antibiotiques a baissé : de 75 % pour les antibiotiques à visée digestive et de 65 % pour la colistine pendant la période de post-sevrage et de respectivement 68 % et 70 % sur la période sevrage-vente. »

Elanco avait d'ailleurs présenté au congrès vétérinaire AFMVP une étude montrant que la proportion de souches ETEC F4 et/ou F18-résistantes aux antibiotiques à visée digestive était plus grande que pour les souches non ETEC, d'où l'intérêt de la vaccination dans la prévention des diarrhées de post-sevrage.

● Justine Bonnery et Françoise Foucher

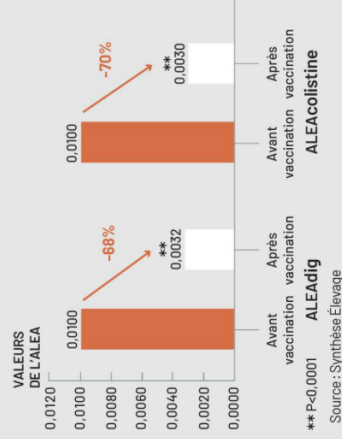
Exposition des animaux aux antibiotiques sur la période de post-sevrage

Valeurs de l'Alea (exposition des animaux aux antibiotiques) à visée digestive et de l'Alea-colistine



Exposition des animaux aux antibiotiques sur la période sevrage-vente

Valeurs de l'Alea (exposition des animaux aux antibiotiques) à visée digestive et de l'Alea-colistine



(1) Vaccin Porcilis Lawsonia, laboratoire MSD Santé Animale, vaccin lyophilisé, administré à 23 jours d'âge après reconstitution dans le vaccin Porcilis[®] PCV M Hyo, vaccin contre le circovirus porcine de type 2 (PCV2) et contre *Mycoplasma hyopneumoniae*.

(2) Porcilis Lawsonia, laboratoire MSD Santé Animale, vaccin inactif injectable, destiné aux porcs en croissance et disponible depuis mai 2020. Il contient la souche SPAH-08 de *L. intracellularis*, adjuvée par de la paraffine légère et de l'hydroxyde d'aluminium.